

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS

NOMBRE DE MEMBRES	SEANCE DU 09 MARS 2026
Afférents au Conseil Communautaire : 26	Le neuf mars deux mille vingt-six à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
En exercice : 26	
Qui ont pris part à la délibération : 23	
Date de la Convocation : 02 mars 2026	

Etaient présents : ROUQUETTE Dominique, GANNAC Gisèle, GRANIER Samuel, OLIVIE Benoît, PORTIE Serge, ROZIERES Nathalie, RUFIE Bertin, BESSIERE Jean-Louis, BASTIDE Michel, PALAYRET Christian, BOUYSSOU Yves, COUDERC Jean-Christophe, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FERRAND Myriam, FRAYSSE Kevin, CALVET Jean-Marc, GLADIN Nathalie, ISSALY Christine, ISSALY Jean-Pierre, MIRABEL Isabelle, MARTY Maurice, MOULY Caroline, PRADELS Michel.

Procuration : Néant

Absent excusé : VINEL Marylène, PRADELS Dominique

Secrétaire de séance : Kevin FRAYSSE

Délibération n° 2026 - 21 : Finances locales Budget annexe GEMAPI Vote du compte financier unique 2025 Résultat 2025

La Communauté de Communes du Pays Rignacois a opté pour le vote du Compte Financier Unique à l'arrêté des comptes 2025.

Considérant que M. Dominique ROUQUETTE a été désigné pour présider la séance lors du vote du compte financier unique.

Considérant que M. Jean-Marc CALVET, Président, a quitté la salle au moment du vote du compte financier unique.

Après examen du CFU et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- APPROUVE le compte financier unique 2025 du Budget Annexes « GEMAPI », lequel peut se résumer de la manière suivante :

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	225 545,77	31 000,00	256 545,77
	Recettes réalisées (1)	B	208 947,17	30 998,00	239 945,17
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	257 409,33	42 709,33	300 118,66
	Dépenses réalisées (1)	E	221 092,90	24 366,27	245 459,17
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-12 145,73	6 631,73	-5 514,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	31 863,56	11 709,33	43 572,89
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	19 717,83	18 341,06	38 058,89
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	19 717,83	18 341,06	38 058,89

- CONSTATE que la procédure de confection du compte financier unique est commune à l'ordonnateur et au comptable public et est entièrement dématérialisée. Ainsi des contrôles automatisés de cohérence se font et mettent en évidence les identités de valeur entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Abstentions : 0

Exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Fait et délibéré à RIGNAC, Les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le : 12 MARS 2026
- publication en date du : 12 MARS 2026

Le Président
Jean-Marc CALVET,
Acte dématérialisé

Communauté de Communes
du Pays Rignacois
12390 RIGNAC

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n° 2026 - 21 : Budget annexe GEMAPI - Vote du compte financier unique 2025 - Résultat 2025

Date de décision: 09/03/2026

Date de réception de l'accusé 12/03/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 20250309_21

Identifiant unique de l'acte : 012-241200625-20260309-20250309_21-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : CFU D GEMAPI 2025.xml (99_BU-012-241200625-20260312-20250309_21-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 21 - CFU ET RESULTAT 2025 - GEMAPI.pdf (70_DE-012-241200625-20260312-20250309_21-BF-1-1_2.pdf)
DELIBERATION

